



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### **Mesures à prendre en lien avec l'influenza A (H1N1)**

**Rimouski, le 6 mai 2009** – La Commission scolaire des Phares tient à rassurer les parents concernant l'influenza A (H1N1) dont il est beaucoup question dans les médias, en ce moment. Au Québec, actuellement, quelques cas de ce type d'influenza ont été confirmés. Il n'y a donc pas de pandémie dans la province.

Seule une propagation importante de personne à personne de ce virus ayant une gravité significative pourrait mener exceptionnellement à la fermeture d'établissements d'enseignement. Cette décision ne reviendrait pas à l'établissement, mais elle serait prise de façon concertée avec les autorités de la santé publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les organisations régionales de la sécurité civile. Les recommandations émises par les agences de santé publique et le Ministère, ainsi que celles diffusées sur Pandémie Québec, sont validées par des spécialistes de la santé publique, les seules autorités compétentes pour formuler des recommandations sur les mesures particulières à prendre concernant l'influenza A (H1N1).

La Commission scolaire des Phares demande également la collaboration des parents, afin de garder à la maison les enfants qui présentent des symptômes d'allure grippale (fièvre, toux avec maux de tête, grande fatigue ou courbatures) et de ne pas les envoyer à l'école jusqu'à sept jours après le début de leurs symptômes (période de contagiosité). La Commission scolaire avise les parents que les élèves qui présenteront ces symptômes à l'école seront retournés à la maison. La consultation auprès d'un professionnel de la santé est recommandée selon la gravité des symptômes de la personne malade.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant la santé physique des personnes ou sur les mesures à prendre, contactez Info-Santé en composant le 8-1-1.

Source: M. Raymond Tudeau  
Président  
418 723-9485

M. Jacques Poirier  
Directeur général  
418 723-5927, poste 1010